



PORT DE PLAISANCE DE MACINAGGIO

port.macinaggio@orange.fr

TARIFS PORTUAIRES 2021

Prix indiqués en Euros (€) Toutes Taxes Comprises (TTC) – TVA = 20%

La base de la tarification mentionnée aux présents tarifs est la longueur hors tout (mètres) ou la surface (m²) selon le type de contrat ou de services.
Le tarif des différents types de contrats comprend la fourniture de l'eau, de l'électricité et du Wifi nécessaires aux besoins du bateau pendant la période considérée.

Tarifs CONTRAT ANNUEL du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

LONGUEUR hors tout (m)		Trimestre 1	Trimestres 2-3-4	Tarif 2021
de 0	à 4,99	165 €	518 €	683 €
5	5,49	183 €	576 €	759 €
5,5	5,99	200 €	630 €	830 €
6	6,49	219 €	691 €	910 €
6,5	6,99	240 €	754 €	994 €
7	7,49	305 €	960 €	1 265 €
7,5	7,99	334 €	1 051 €	1 385 €
8	8,49	359 €	1 130 €	1 489 €
8,5	8,99	393 €	1 236 €	1 629 €
9	9,49	430 €	1 354 €	1 784 €
9,5	9,99	471 €	1 483 €	1 954 €
10	10,49	506 €	1 593 €	2 099 €
10,5	10,99	554 €	1 743 €	2 297 €
11	11,49	607 €	1 909 €	2 516 €
11,5	11,99	664 €	2 091 €	2 755 €
12	12,99	790 €	2 488 €	3 278 €
13	13,99	940 €	2 959 €	3 899 €
14	14,99	1 081 €	3 403 €	4 484 €
15	15,99	1 171 €	3 687 €	4 858 €
16	16,99	1 348 €	4 242 €	5 590 €
17	17,99	1 479 €	4 654 €	6 133 €
18	18,99	1 656 €	5 211 €	6 867 €
19	19,99	1 838 €	5 784 €	7 622 €
20	20,99	1 997 €	6 286 €	8 283 €
21	22,99	2 217 €	6 976 €	9 193 €
23	24,99	2 408 €	7 577 €	9 985 €
25	26,99	2 674 €	8 415 €	11 089 €
27	28,99	2 968 €	9 340 €	12 308 €
29	30,99	3 294 €	10 367 €	13 661 €
31	32,99	3 656 €	11 508 €	15 164 €
>33	...	4 058 €	12 772 €	16 830 €

Pour les multicoques : + 50% du tarif Contrat annuel

Capitainerie du Port de plaisance Paul Luigi de Macinaggio – 20248 MACINAGGIO

Tél : (+33) 4 95 35 42 57

mail : port.macinaggio@orange.fr

Fax : (+33) 4 95 35 47 00

Tarifs CONTRAT ANNUEL (suite) du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Pêcheurs professionnels : le tarif du contrat annuel est de **10% du montant HT** du contrat annuel plaisanciers (*sans attestation de rôle d'équipage, le tarif appliqué sera celui d'un contrat annuel plaisancier TTC*).

Tarif résident : **50% du tarif annuel plaisancier** uniquement (et si disponibilités) pour les bateaux d'une longueur strictement inférieure à 7 m (6,99 m) et dont les propriétaires sont en résidence principale à l'année sur les 3 communes de ROGLIANO, MERIA et TOMINO.

Justificatif exigé : dernier avis d'imposition (*avec les chiffres masqués*)

La remise des documents du bateau (carte de circulation ou acte de francisation, quittance d'assurance à jour....) est **obligatoire** auprès de la Capitainerie.

Renouvellement de tous les contrats annuels en 2021 avec une clause de **tacite reconduction**.

Tarifs CONTRAT ANNUEL HABITE Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

L'usage des anneaux à caractère d'habitation fait l'objet d'un supplément tarifaire de 30% par rapport aux tarifs du contrat annuel plaisanciers.
Une autorisation expresse et nominative de la capitainerie est nécessaire au préalable.

Pour les multicoques : + 50% du tarif Contrat annuel habité

La remise des documents du bateau (carte de circulation ou acte de francisation, quittance d'assurance à jour....) est **obligatoire** auprès de la Capitainerie.

Renouvellement de tous les contrats annuels habités en 2021 avec une clause de **tacite reconduction**.

Tarifs CONTRAT HIVERNAGE du 1^{er} septembre 2021 au 30 juin 2022

SURFACE du BATEAU Longueur hors tout x largeur	46 € le m²
--	------------------------------

Remarque : du 1^{er} juillet au 31 août, facturation réalisée sur la base du tarif « PASSAGE ».

La remise des documents du bateau (carte de circulation ou acte de francisation, quittance d'assurance à jour....) est **obligatoire** auprès de la Capitainerie.

Tarifs CONTRAT MENSUEL

LONGUEUR hors tout (m)		Tarif 2021/2022	LONGUEUR hors tout (m)		Tarif 2021/2022
de 0	à 4,99	103 €	13	13,99	589 €
5	5,49	115 €	14	14,99	678 €
5,5	5,99	125 €	15	15,99	734 €
6	6,49	137 €	16	16,99	844 €
6,5	6,99	150 €	17	17,99	927 €
7	7,49	191 €	18	18,99	1 037 €
7,5	7,99	209 €	19	19,99	1 151 €
8	8,49	225 €	20	20,99	1 252 €
8,5	8,99	246 €	21	22,99	1 389 €
9	9,49	270 €	23	24,99	1 509 €
9,5	9,99	295 €	25	26,99	1 675 €
10	10,49	317 €	27	28,99	1 859 €
10,5	10,99	347 €	29	30,99	2 064 €
11	11,49	380 €	31	32,99	2 291 €
11,5	11,99	416 €	>33	...	2 543 €
12	12,99	495 €			

Pour les multicoques : + 50% du tarif Contrat mensuel

Le contrat mensuel débute le jour de l'arrivée du plaisancier pour une durée de 31 jours. Il ne peut être proratisé.

Juin, Juillet, Août et Septembre : pas de contrat mensuel

La remise des documents du bateau (carte de circulation ou acte de francisation, quittance d'assurance à jour....) est **obligatoire** auprès de la Capitainerie.

Tarifs PASSAGE

SURFACE du BATEAU Long. hors tout x larg.	Prix au m ² /nuit		
	BASSE SAISON du 01/01 au 31/05 du 01/10 au 31/12	MOYENNE SAISON du 01/06 au 30/06 du 01/09 au 30/09	HAUTE SAISON du 01/07 au 31/08
< 20 m ²	0,60 €	0,98 €	1,23 €
≥ 20 m ² et < 56 m ²	0,65 €	1,07 €	1,30 €
≥ 56 m ² et < 150 m ²	0,84 €	1,30 €	1,67 €
≥ 150 m ²	0,93 €	1,49 €	1,86 €

La présentation des documents du bateau (carte de circulation ou acte de francisation, quittance d'assurance à jour....) est **obligatoire** auprès de la Capitainerie à l'arrivée.

Une taxe de séjour d'un montant de **0,22 €/jour/personne** sera prélevée pour être reversée intégralement à la Communauté des Communes du Cap-Corse.

Tarifs MANUTENTION

Stationnement / Mise à l'eau / Mise à terre / Calage

SURFACE du BATEAU Longueur hors tout x largeur	Prix au m ² /jour	Prix au m ²	
	Stationnement sur l'aire de carénage	Mise à l'eau / Mise à terre	Calage
de 0 à 300 m ²	0,65 €	5,00 €	2,00 €

Utilisation de la grue : FORFAIT = 100€ (mâtage, démâtage, moteurs,.....)

Pêcheurs professionnels : paiement en HT des actes de manutentions

Franchises pour le stationnement sur l'aire de carénage:

- pour les contrats annuels et hivernage y compris habités : franchise de **15 jours**
- pour les pêcheurs professionnels : franchise de **35 jours**
- pour les professionnels de la mer en contrat annuels dans le port : franchise de **35 jours**

Pour les contrats annuels : 1^{ère} manutention complète payante (*mise à terre + mise à l'eau + calage*) et si besoin 2^{ème} manutention complète **gratuite** au cours de l'année civile.

Pour les contrats hivernage : 1^{ère} manutention complète payante (*mise à terre + mise à l'eau + calage*) et si besoin 2^{ème} manutention complète **gratuite** au cours de la durée du contrat.

Tarifs RAVITAILLEMENT

Le service « ravitaillement » comprend : l'assistance à l'amarrage, la fourniture de l'eau (plein d'eau) et de l'électricité.

La durée du stationnement dans le port sera déterminée par le maître de port à l'arrivée du bateau, en fonction de la fréquentation dans le port.

Le lavage du bateau est interdit (*éviter le gaspillage pour préserver la ressource en eau*).

SURFACE du BATEAU Long. hors tout x larg.	FORFAIT
< 20 m ²	8 €
≥ 20 m ² et < 56 m ²	13 €
≥ 56 m ² et < 150 m ²	18 €
≥ 150 m ²	23 €



Capitainerie du Port de plaisance Paul Luigi de Macinaggio – 20248 MACINAGGIO

Tél : (+33) 4 95 35 42 57

mail : port.macinaggio@orange.fr

Fax : (+33) 4 95 35 47 00